

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **115 (1970)**

Heft 12

PDF erstellt am: **02.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## Evaluation du Vought A7? Interrogez les pilotes.

Voilà ce qu'ils disent :

L'avion d'appui tactique A-7 est facile à piloter. Un ordinateur digital et un pilote automatique se chargent des tâches courantes. Le pilote est libre et peut se concentrer sur les choses importantes : la cible, le système d'armes, l'action de dégagement.

Le A-7 est terriblement précis. Aucun autre avion n'est aussi économique et ne peut neutraliser ses objectifs en aussi peu de sorties.

Le A-7 est sans problème : il demande moins d'heure d'entretien par heure de vol qu'aucun autre avion de sa catégorie. Ceci n'est pas un avis donné à la légère.

Le A-7 est un avion à la carrière solide. L'US Air Force et l'US Navy l'utilisent. Il est fabriqué en série depuis 1965 et son temps de service est largement assuré dans l'avenir.

**Bureau pour l'Europe :**  
**Eigerstrasse 60,**  
**3007 Bern,**  
**Suisse.**



**VOUGHT**  
**AERONAUTICS**

AN LTV AEROSPACE COMPANY

LENNEN & NEWELL FRANCE - ARES INT.

Mise au concours de l'Office fédéral de la protection civile

# Chef de subdivision

**Chef de la Subdivision**  
instruction et secours en cas de catastrophe

## Tâches

- diriger l'instruction qui est de la compétence de la Confédération en vertu de l'article 55 de la loi fédérale sur la protection civile et qui concerne tous les services
- guider, surveiller et inspecter l'instruction qui est de la compétence des cantons et des communes en vertu des articles 56 et 57 de la loi fédérale sur la protection civile
- traiter tous les problèmes fondamentaux de l'instruction : personnel d'instruction, cours, moyens et méthode d'enseignement, centres d'instruction
- représenter l'Office fédéral de la protection civile lors de la préparation et de l'exécution d'exercices communs avec les troupes de protection aérienne et avec d'autres formations de l'armée ainsi que lors d'exercices d'états-majors de commandement militaire
- édicter toutes les prescriptions pour l'instruction
- diriger l'instruction et le perfectionnement :
  - a) des chefs de l'instruction dans les cantons
  - b) des instructeurs fédéraux
- guider, surveiller et inspecter l'instruction volontaire en dehors du service
- diriger les secours en cas de catastrophes en Suisse en temps de paix
- diriger l'instruction des chefs fédéraux et cantonaux d'intervention en cas de catastrophes

## Exigences

Nous attachons avant tout de l'importance

- à la personnalité, d'autorité innée et capable de diriger un grand état-major de collaborateurs
- à l'expérience pratique, avec formation de base, dans le domaine de l'instruction, à la connaissance des hommes, au talent psychologique et pédagogique, à la puissance d'intuition, à l'habileté à mener des pourparlers et au sens de la collaboration

Nous désirons :

- un officier d'état-major de l'armée, expérimenté et de préférence du corps d'état-major général ou des troupes de protection aérienne
- langue maternelle : l'allemand ou le français ; très bonne connaissance de l'autre langue. Connaissance désirée de l'italien

**Traitement :** dans la limite de la classe 1

**Délai d'inscription :** 23 décembre 1970

Les candidats de nationalité suisse qui s'intéressent à cette tâche adresseront leurs offres circonstanciées à la Direction de l'Office fédéral de la protection civile, 71, Schwarztorstrasse, 3003 Berne